

ENSEIGNEMENT CATHOLIQUE
11000 MARSEILLE

Le 5 juillet 2024

INFORMATIONS DE RENTREE 2024-2025

Chers parents,

Avant de souhaiter à nos élèves de profiter pleinement des vacances qui s'annoncent, nous vous transmettons quelques informations pour bien préparer notre prochaine rentrée scolaire.

Comme évoqué dans le compte rendu du dernier Conseil d'Etablissement, l'enseignement de l'anglais sera assuré par l'équipe enseignante. Notre intervenante d'anglais va s'investir à Temps Plein sur un nouveau projet professionnel. Nous lui souhaitons une belle réussite.

✓ **Organigramme**

Maternelle PS	Mme Catherine RIGAUD
Maternelle MS	M. Lionel CAMBOULIVES à mi-temps – complété par un suppléant
Maternelle GS	Mme Isabelle MARI
CP	Mme Marianne SIMON
CE1	Mme Christelle OULOUSSIAN
CE2	Mme Chantal MALLET
CM1	Mme Catherine SALVY
CM2	Mme Laurence CUINET

✓ **Rentrée scolaire**

Le lundi 2 septembre 2023, votre enfant sera accueilli pour une demi-journée de classe soit le matin, soit l'après-midi selon le découpage ci-joint.

Matin : 9h - 11h30

Après-midi : 14h - 16h30

Les demi-classes, pour le jour de la rentrée sont constituées suivant l'ordre alphabétique du nom de famille.

Attention, pour la Petite Section, la rentrée sera étalée sur deux jours.

Les services de garderie, de cantine et d'étude ne commenceront que le mardi 3 septembre.

Et seulement le jeudi 5 septembre pour notre Petite Section.

Inscription Petite Section Rentrée 2025 (nés en 2022)

Veillez nous indiquer l'entrée à l'école des fratries, en complétant le lien ci-dessous :

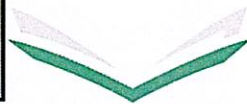
<https://forms.office.com/e/V8ahtFeMaJ>

Commande de polo de l'école

Chaque enfant doit avoir un polo de l'école pour les sorties et temps forts, nous vous remercions de compléter le lien ci-dessous.

<https://forms.office.com/e/9dYUEt9nvY>

22, place des Héros 13013 Marseille ecole-saint-
mathieu@wanadoo.fr
04.91.07.07.18



ENSEIGNEMENT CATHOLIQUE
Marseille

	Matinée du 2 septembre	Matinée du 3 septembre
PS	De A à GI	De GR à S

	Matinée du 2 septembre	Après-midi du 2 septembre
MS	De A à LAM	De LAV à S
GS	De A à G	De H à Y
CP	De A à G	De I à S
CE1	De A à G	De H à S
CE2	De A à G	De K à U
CM1	De A à G	De H à Y
CM2	De A à E	De F à V

✓ **Fournitures**

Les listes de fournitures « élèves » sont accessibles sur le site internet de l'école.

<https://www.stmathieu.org/>

Une solution « sans stress » vous est également proposée avec « cmaliste.fr » par la papeterie Pichon.

✓ **Cantine**

La cantine ouvrira le mardi 3 septembre pour l'ensemble des classes, mise à part la petite section qui aura son premier jour de cantine le jeudi 5 septembre.

Tous les enfants de maternelle et d'élémentaire devront avoir une serviette marquée à leur nom. Prévoir de fixer un élastique près d'un coin pour que l'enfant puisse la mettre facilement.

✓ **P.A.I.**

Pour faciliter la venue du médecin scolaire en charge des différents PAI nous vous remercions de nous communiquer dès les premiers jours d'école, le dossier complet avec la prescription médicale de votre médecin ou allergologue. Les trousseaux seront vérifiées et renouvelées sous le contrôle du médecin scolaire.

(Ci-joint le lien pour télécharger le dossier PAI)

<https://eduscol.education.fr/1207/la-scolarisation-des-enfants-malades>

22, place des Héros 13013 Marseille ecole-saint-mathieu@wanadoo.fr

04.91.07.07.18



ENSEIGNEMENT CATHOLIQUE
PAROISSE DE MARSEILLE

✓ **Etude - Garderie**

Je vous informe que l'accès à l'étude est réservé prioritairement aux familles dont les deux parents travaillent.

Si exceptionnellement, votre enfant reste à l'étude veuillez penser à remplir un ticket indiquant son nom, sa classe et la date, à remettre en arrivant à l'école, à la personne en charge de l'accueil.

Etude du matin : 7h30 – 8h

Etude du soir : 16h45 – 17h30 et 17h30 – 18h

✓ **Repos de la PS**

Après le repas, les enfants seront couchés jusqu'à 14h30. Le drap housse sera fourni par l'école, veuillez prévoir une couverture pour petit lit pour votre enfant. Coudre sur chacun d'entre eux un signe de reconnaissance pour votre enfant ainsi que son nom.

Les enfants qui mangent à la maison pourront revenir entre 13h15 et 13h30 pour rejoindre le temps de sieste.

Nous vous rappelons que l'école est obligatoire dès trois ans et vous recommandons d'éviter les demi-journées d'absence.

✓ **Repos de la MS**

Le temps de repos évoluera au fil de l'année. Un petit coussin sera demandé pour la rentrée. Le lit ne sera proposé que jusqu'à Noël. En période 3 et 4, nous finirons l'année avec un temps de repos de 30 minutes maximum, avec dessin libre puis lecture d'histoire.

✓ **Goûter**

Celui-ci n'est à prévoir que pour les enfants inscrits en étude du soir, dans une boîte à goûter fermée.

✓ **Vêtements**

Les vêtements susceptibles d'être quittés (veste, manteau, bonnet, écharpe, gants, etc....) doivent être marqués au nom de l'enfant.

✓ **Informations**

Le secrétariat pourra communiquer par mails pour des questions administratives, de vie scolaire, d'absences et envoi des lettres aux familles...

Le nouveau carnet de liaison sera donné à votre enfant le jour de la rentrée.

Veuillez le lire avec votre enfant et signer les deux pages de couvertures ainsi que le règlement intérieur et les différentes chartes.

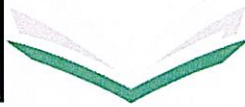
Le carnet de liaison reste le premier moyen de communication de l'enseignant(e) qui présentera son fonctionnement Educartable en réunion de rentrée.

Une « **Fiche Famille** » sera à relire et corriger dès la rentrée. Celle-ci sera à retourner dès le lendemain.

Nous vous remercions de vérifier l'exactitude de vos coordonnées et d'indiquer les différents jours de cantine et d'étude selon les différents forfaits choisis.

22, place des Héros 13013 Marseille ecole-saint-mathieu@wanadoo.fr

04.91.07.07.18



ENSEIGNEMENT CATHOLIQUE
FONDÉ EN 1882

✓ **Pastorale**

- Bénédiction des cartables, le jeudi 5 septembre 2024 de 8h30 à 9h.
Chaque élève portera son polo et sera accompagné par son parrain / marraine, des classes supérieures.
 - Célébration de la Toussaint, le vendredi 8 novembre de 8h30 à 9h30
 - Célébration de Noël, le vendredi 20 décembre de 8h30 à 9h30.
 - Temps fort Inter Religieux, le vendredi 17 janvier après-midi de 14 à 16h.
 - Célébration des Cendres, le vendredi 7 février de 8h30 à 9h30.
 - Carnaval, le jeudi 27 février pour Mi-Carême.
 - Célébration de Pâques, le vendredi 25 avril de 8h30 à 9h30.
 - Célébration de fin d'année, le vendredi 27 juin de 8h30 à 9h30.
- Toutes les célébrations de la parole sont ouvertes aux parents avec obligation de respecter le droit à l'image des enfants et adultes.

✓ **Réunions de classe**

Pour faciliter l'accueil des enfants de **maternelle**, le premier jour de classe, nous vous remercions **d'apporter les fournitures scolaires le jour de la réunion de rentrée.**

PS : Vendredi 30 août 17h00

MS : Vendredi 30 août 17h00

GS : Vendredi 30 août 17h00

CP : Mardi 3 septembre 16h45

CE1 : Lundi 2 septembre 16h45

CE2 : Mardi 3 septembre 16h45

CM1 : Lundi 2 septembre 16h45

CM2 : Mardi 3 septembre 17h00

Bien sincèrement,

Lionel CAMBOULIVES
Chef d'établissement